Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Saône-et-Loire

Commune de MACON

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2006-416** du **9/02/2006** mis à jour le **13/04/2011**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** X **non**

Approuvé	date	**21/02/2012**	aléa	**Inondation de la Saône et du bassin de la Petite Grosne**
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

Note de présentation, règlement et carte de zonage réglementaire du Plan de Prévention du risque naturel d'Inondation de la Saône et de la Petite Grosne	Consultable sur Internet **X**
Arrêté préfectoral d'approbation du PPR inondation	Consultable sur Internet **X**

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** X **non**

Prescrit	date	**18/05/2011**	effet	**Thermique et surpression**
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

Arrêté préfectoral portant prescription du PPRT pour l'établissement Stogaz	Consultable sur Internet X
	Consultable sur Internet
	Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone **5**	zone **4**	zone **3**	zone **2** X	Zone **1**

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Carte de l'emprise du territoire communal soumise au risque inondation (carte d'aléa crue 1840)
Carte du zonage sismique du département

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 13 décembre 2012

Le préfet de département

François PHILIZOT